Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

CHR009 · FIABILITÉ DES ÉCRITURES ET AUTRES THÈMES DOCTRINAUX

Le débat sur la date de la mort de Jésus

La datation de la mort de Jésus constitue l'un des problèmes les plus débattus de la recherche néotestamentaire...

EN BREF

L'article analyse les dates proposées de la mort de Jésus : 7 avril 30 et 1er avril 33, basées sur les Évangiles, l'histoire et des calculs astronomiques.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
24 min	**25**	**5**	**Moyen**

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	**16/05/2026**	**21/05/2026**

CLASSEMENT

PARCOURS	Chronologie de la vie de Jésus
THÈME	Chronologie des événements
THÈME	Passion et Résurrection
SÉRIE	Chronologie de la vie de Jésus

PERSONNAGES
Jésus · Ponce Pilate · Jean-Baptiste · Hérode le Grand

LIEUX
Judée

PÉRIODES
1er siècle apr. J.-C. · -4 av. J.-C.

MOTS-CLÉS
mort de Jésus · chronologie · Pâque · Évangiles

NOTIONS
datation de la crucifixion · reconstruction historique

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Daniel 9.24-27 · Luc 23.1 · Jean 19.14 · Luc 3.1-2 · Marc 15.42 · Jean 19.31 · Exode 12.6

SOURCE
https://schilo.org/chr009-le-debat-sur-la-date-de-la-mort-de-jesus/

EXPORTÉE LE
04/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Pour plus d'informations 2
Introduction 3
I. Origine historiographique des dates du 7 avril 30 et du 1er avril 33 3
II. Discussion critique des hypothèses chronologiques concurrentes 4
III. Une datation dépendante d’un présupposé historiographique 4
IV. La difficulté majeure posée par Luc 3.1-2 4
V. Le témoignage de Luc ne peut être traité comme une simple approximation 5
VI. La cohérence de la date de 33 avec Daniel et les Évangiles 5
VII. Le problème de la réduction de la durée du ministère de Jésus 6
VIII. Une dépendance excessive à la date supposée de la mort d’Hérode 6
IX. Une question de méthode : partir du texte ou lui imposer un cadre ? 7
Conclusion 7
Lexique 8

RÉSUMÉ

L'article aborde la question de la date exacte de la mort de Jésus, un débat central dans la recherche néotestamentaire. Il discute les deux dates principales proposées par les chercheurs modernes : le 7 avril 30 et le 1er avril 33. L'incertitude concernant ces dates provient de l'absence d'une date explicite dans les Évangiles, bien qu'ils s'accordent pour situer la crucifixion sous Ponce Pilate, en lien avec la Pâque juive. L'analyse se base sur une combinaison de sources bibliques, historiques et de calculs astronomiques. Les deux dates principales proviennent d'une analyse du calendrier lunaire, visant à identifier les jours où le 14 Nisan tombait un vendredi, lors des années où Ponce Pilate était en fonction. Cependant, le choix entre ces dates dépend aussi de considérations historiographiques, notamment la date de mort d'Hérode le Grand et les indications chronologiques des Évangiles concernant l'âge de Jésus et le début du ministère de Jean-Baptiste.

Pour plus d'informations

Vous pouvez consulter :

- CHR001 : Le prophète Daniel
- CHR002 : L'explication des 70 semaines de Daniel
- CHR003 : Le calendrier juif
- CHR004 : La date exacte du décret
- CHR005 : Calcul des dates concernant la vie du Messie Jésus

- CHR006 : Les lendemains notés par Jean
- CHR007 : La date de la naissance de Jésus
- CHR008 : La mort du roi Hérode le Grand
- CHR009 : Le débat sur la date de la mort de Jésus

Introduction

Cette étude constitue l'un des éléments de notre recherche consacrée à l'établissement d'une chronologie de la vie du Messie Jésus à partir de la prophétie des soixante-dix semaines de Daniel (Daniel 9.24-27). Elle doit être comprise en lien avec les autres études de cette série, chacune apportant des données complémentaires historiques, calendaires et bibliques. L'ensemble de ces travaux forme une analyse cohérente visant à reconstituer, aussi précisément que possible, l'enchaînement des événements rapportés dans les Évangiles.

La datation de la mort de Jésus constitue l'un des problèmes les plus débattus de la recherche néotestamentaire. Bien que les Évangiles s'accordent pour situer la crucifixion sous le gouvernement de Ponce Pilate (Luc 23.1) et en lien étroit avec la fête de la Pâque juive (Jean 19.14), ils ne fournissent pas de date explicite selon notre calendrier moderne.

Dès lors, la détermination précise de cet événement repose sur une reconstitution croisant les données scripturaires, les sources historiques et les calculs astronomiques.

Dans ce cadre, deux dates principales ont été proposées et continuent de structurer le débat contemporain : le 7 avril 30 et le 1er avril 33. Ces deux hypothèses ne se distinguent pas seulement par un écart chronologique de trois années, mais également par les modèles interprétatifs qui les sous-tendent.

Elles impliquent des reconstructions différentes de la durée du ministère de Jésus, de la chronologie de Jean-Baptiste et de l'articulation entre les Évangiles et les données historiques du Ier siècle.

L'objectif de cette étude est d'examiner ces deux propositions à la lumière des textes bibliques, en particulier des synchronismes fournis par Luc (Luc 3.1-2) et de la structure temporelle de la prophétie de Daniel (Daniel 9.24-27), afin d'évaluer leur cohérence respective.

I. Origine historiographique des dates du 7 avril 30 et du 1er avril 33

Les deux dates retenues par la recherche moderne résultent d'une convergence entre contraintes calendaires juives et calculs astronomiques relatifs au calendrier lunaire. Les Évangiles indiquent que Jésus a été crucifié un vendredi, à la veille du sabbat, lors de la préparation de la Pâque (Marc 15.42 ; Jean 19.31). Or, la fête de Pâque étant fixée au 14 Nisan (Exode 12.6), il est possible, par rétro-calcul astronomique, d'identifier les années du Ier siècle où cette date coïncide avec un vendredi.

Ces calculs conduisent principalement à deux possibilités compatibles avec le cadre historique du gouvernement de Ponce Pilate (26–36 apr. J.-C.) : les années 30 et 33. Ainsi, le 7 avril 30 et le 1er avril 33 correspondent tous deux à un 14 Nisan tombant un vendredi selon les reconstructions calendaires.

Toutefois, le choix entre ces deux dates ne repose pas uniquement sur des données astronomiques. Il dépend également de reconstructions historiographiques plus larges, notamment en ce qui concerne la date de la mort d'Hérode le Grand, généralement située en -4 av. J.-C., ainsi que l'interprétation des indications chronologiques des Évangiles, en particulier l'âge de Jésus (Luc 3.23) et le début du ministère de Jean-Baptiste (Luc 3.1-2). En conséquence, chacune de ces dates s'inscrit dans un modèle explicatif global, qui articule différemment les données bibliques et historiques.

II. Discussion critique des hypothèses chronologiques concurrentes

La datation de la mort du Messie Jésus constitue l'un des points les plus débattus de la chronologie néotestamentaire. Deux dates principales sont habituellement proposées : le 7 avril 30 et le 1er avril 33. La première a souvent été privilégiée dans l'historiographie moderne, principalement en raison d'une autre hypothèse chronologique, à savoir la mort d'Hérode le Grand en l'an -4 av. J.-C..

Or, cette construction soulève plusieurs difficultés majeures lorsqu'on la confronte attentivement aux données bibliques.

III. Une datation dépendante d'un présupposé historiographique

La préférence accordée à l'an 30 ne découle pas d'abord des Évangiles eux-mêmes, mais d'un cadre chronologique préalable imposé au texte. En effet, si l'on retient la mort d'Hérode en -4, il devient nécessaire de situer la naissance de Jésus avant cette date, souvent autour de -6 ou -5.

Cette reconstruction pousse ensuite à privilégier une crucifixion en 30 afin de conserver à Jésus un âge « d'environ trente ans » au début de son ministère (Luc 3.23).

Autrement dit, la date du 7 avril 30 n'est pas simplement déduite des textes bibliques ; elle résulte d'un enchaînement d'hypothèses extérieures au texte, imposées ensuite à celui-ci. Une telle méthode présente un risque évident : celui de faire dépendre la lecture biblique d'un modèle préalable au lieu de laisser les sources scripturaires structurer elles-mêmes la chronologie.

IV. La difficulté majeure posée par Luc 3.1-2

L'objection la plus forte à la date du 7 avril 30 réside dans les indications chronologiques très précises fournies par Luc. L'évangéliste ne se contente pas d'un cadre vague ; il inscrit le commencement du ministère de Jean le baptiste dans une série de repères historiques convergents : la quinzième année du règne de Tibère, le gouvernement de Ponce Pilate en Judée, celui d'Hérode en Galilée, de Philippe en Iturée et Trachonitide, de Lysanias en Abilène, ainsi que le sacerdoce d'Anne et Caïphe (Luc 3.1-2).

Cette accumulation de synchronismes montre clairement que Luc entend proposer une datation sérieuse, vérifiable, et non une simple approximation littéraire. Si l'on adopte la date du 7 avril 30 pour la crucifixion, et si l'on conserve la structure de la dernière semaine de Daniel en deux périodes égales de 3 ans et demi (Daniel 9.27), alors le baptême de Jésus doit être reporté environ à l'automne 26, et le commencement du ministère de Jean le baptiste vers 22 ou 23 selon les calculs retenus. Une telle conclusion entre directement en contradiction avec les indications de Luc, puisque Ponce Pilate n'exerce pas encore sa charge à cette date.

En conséquence, la date du 7 avril 30 ne produit pas seulement une tension secondaire : elle compromet la cohérence même du cadre historique explicite donné par l'évangéliste.

V. Le témoignage de Luc ne peut être traité comme une simple approximation

Certains auteurs tendent à minimiser la portée historique de Luc 3.1-2, comme si ces notations ne servaient qu'à donner une couleur historique générale au récit. Une telle lecture paraît réductrice. Luc adopte ici une méthode caractéristique de l'historiographie antique : il situe un événement en fonction des autorités civiles et religieuses en place. Ce procédé vise manifestement à ancrer le récit dans l'histoire réelle.

Ce point est d'autant plus important que Luc affirme au début de son œuvre avoir enquêté avec soin sur les faits afin d'en exposer un récit ordonné (Luc 1.1-4). Il serait donc méthodologiquement incohérent de reconnaître à Luc une intention historiographique dans son prologue, tout en relativisant ensuite les précisions chronologiques qu'il fournit lorsqu'elles deviennent contraignantes pour certaines hypothèses modernes.

En d'autres termes, si l'on prend Luc au sérieux comme historien, il devient difficile de maintenir une reconstruction qui place le début du ministère de Jean-Baptiste avant les repères qu'il a lui-même soigneusement fixés.

VI. La cohérence de la date de 33 avec Daniel et les Évangiles

À l'inverse, la date du 1er avril 33 pour la crucifixion et du 3 avril 33 pour la résurrection présente un avantage méthodologique notable : elle permet d'articuler sans contradiction majeure la prophétie de Daniel et les données évangéliques.

La structure des 70 semaines (Daniel 9.24-27) conduit à une dernière semaine divisée en deux moitiés. La seconde moitié s'achève avec la mort du Messie, « retranché » selon la formulation prophétique (Daniel 9.26). En plaçant ce terme au printemps 33, on obtient un commencement du ministère de Jésus à l'automne 29, ce qui correspond beaucoup plus naturellement au cadre donné par Luc (Luc 3.1-3) et à l'indication selon laquelle Jésus avait alors « environ trente ans » (Luc 3.23).

La date de 33 permet donc une lecture harmonisée des sources, là où celle de 30 oblige à corriger ou à relativiser soit Daniel, soit Luc, soit les deux.

VII. Le problème de la réduction de la durée du ministère de Jésus

La date du 7 avril 30 entraîne également une autre difficulté : elle tend à raccourcir excessivement le ministère public de Jésus, ou à obliger à reconfigurer artificiellement la succession des fêtes rapportées par l'évangile de Jean. Or, cet évangile mentionne plusieurs montées à Jérusalem et plusieurs repères festifs, notamment diverses Pâques (Jean 2.13 ; Jean 6.4 ; Jean 11.55). Cette trame suggère un ministère s'étendant sur plusieurs années, et non sur une période trop brève.

Certes, l'interprétation du nombre exact de Pâques demeure discutée. Toutefois, la date de 33 permet plus aisément d'intégrer ces différents repères dans une séquence cohérente. La date de 30, en revanche, comprime le récit johannique et réduit la marge d'interprétation.

VIII. Une dépendance excessive à la date supposée de la mort d'Hérode

Le recours systématique à l'an -4 pour dater la mort d'Hérode mérite d'être examiné avec prudence. Bien que cette datation soit aujourd'hui majoritaire dans l'historiographie, elle ne doit pas être considérée comme un axiome indiscutable auquel les textes bibliques devraient nécessairement se conformer. Une fois admise sans discussion, elle conditionne en effet toute la chronologie de la naissance de Jésus, puis celle de son baptême, et enfin celle de sa crucifixion.

Or, plusieurs chercheurs ont proposé une autre hypothèse situant la mort d'Hérode en l'an -1, généralement au printemps, après l'éclipse lunaire du 10 janvier -1. Cette approche, défendue notamment par certains spécialistes des données chronologiques de Flavius Josèphe, permet de mieux harmoniser plusieurs éléments historiques et évangéliques, en particulier les indications relatives à la naissance du Messie Jésus et à l'âge approximatif qu'il avait au début de son ministère (Luc 3.23).

Dans ces conditions, la question ne peut être considérée comme définitivement tranchée. Le débat demeure ouvert, notamment parce que les reconstructions chronologiques reposent en grande partie sur l'interprétation des données de Josèphe, des règnes royaux et des phénomènes astronomiques associés aux éclipses lunaires mentionnées dans les sources antiques.

Il convient donc de rappeler une exigence méthodologique essentielle : une hypothèse historique, même largement reçue, ne saurait suffire à invalider un ensemble cohérent de données textuelles sans réexamen critique. Lorsqu'une hypothèse extra-biblique conduit à affaiblir ou à réinterpréter plusieurs affirmations internes des Évangiles, il devient légitime de s'interroger sur la solidité de cette hypothèse elle-même.

IX. Une question de méthode : partir du texte ou lui imposer un cadre ?

Au fond, le débat entre les dates de 30 et de 33 ne se réduit pas à une divergence de calcul. Il engage une question plus fondamentale : quelle source doit organiser la reconstruction chronologique ?

Deux démarches sont possibles :

- soit partir d'un schéma historiographique préalable, puis ajuster les textes bibliques à ce cadre ;
- soit partir des indications internes des Écritures, en les confrontant ensuite aux données historiques disponibles.

La première méthode conduit souvent à minimiser les précisions de Luc, à fragmenter l'unité de la prophétie de Daniel, ou à relativiser certains détails évangéliques. La seconde, au contraire, donne toute sa valeur au témoignage des textes et cherche à en préserver la cohérence d'ensemble.

Dans cette perspective, la date du 1er avril 33 apparaît non seulement plausible, mais surtout mieux fondée du point de vue méthodologique, parce qu'elle respecte davantage la logique interne des sources bibliques.

Conclusion

La date du 7 avril 30 demeure séduisante pour une partie de la recherche, mais elle repose sur un enchaînement d'hypothèses qui fragilisent la cohérence des Évangiles, particulièrement celle de Luc. En voulant préserver une certaine reconstruction de la chronologie d'Hérode, elle conduit à anticiper le ministère de Jean-Baptiste au mépris des synchronismes explicitement fournis par Luc 3.1-2.

À l'inverse, la date du 1er avril 33 pour la crucifixion, et du 3 avril 33 pour la résurrection, s'intègre plus harmonieusement dans le cadre prophétique de Daniel (Daniel 9.24-27) et dans l'économie chronologique des récits évangéliques. Elle permet de maintenir ensemble les données de Daniel, les repères historiques de Luc et la progression narrative de l'évangile de Jean.

Dès lors, le choix de l'an 33 ne relève pas seulement d'une préférence apologétique ; il procède d'une lecture plus cohérente, plus respectueuse des textes et, en ce sens, plus satisfaisante sur le plan historique et exégétique.

LEXIQUE

Le sabbat — Le sabbat est un jour de repos et de sanctification dans la tradition juive, observé du vendredi soir au samedi soir. Commandement Biblique : Le sabbat est l'un des Dix Commandements donnés par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï.
INF089 · https://schilo.org/inf089-le-sabbat/

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	Chronologie de la vie de Jésus https://schilo.org/parcours/chronologie-de-la-vie-de-jesus/
THÈME	Chronologie des événements https://schilo.org/theme/chronologie-des-evenements/
THÈME	Passion et Résurrection https://schilo.org/theme/passion-et-resurrection/
SÉRIE	Chronologie de la vie de Jésus https://schilo.org/serie/chronologie-de-la-vie-de-jesus/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	CHR002 - L’explication des 70 semaines de Daniel https://schilo.org/chr002-lexplication-des-70-semaines-de-daniel/
ÉTUDE SUIVANTE	CHR000 - La chronologie de la vie du Messie https://schilo.org/chr000-la-chronologie-de-la-vie-du-messie/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/chr009-le-debat-sur-la-date-de-la-mort-de-jesus/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.